

# Plastique MULTIREP – À déposer dans la benne PLASTIQUE

## Zoom sur le plastique de construction



## Plastiques

RIGIDES OU SOUPLES

### Acceptés



Le flux Plastiques est constitué de déchets PMCB en plastiques rigides ou souples décrits ci-après:

- La famille des PVC rigides, Polycarbonate, ABS et PMMA (déchets de pose et dépose):
  - Profilés, encadrements - Moulures de protection, d'habillage et de décoration (cornières, etc.) - Menuiseries sans verre (absence de dentelle de verre).
  - Lambris et bardages - Goulottes - Portails et clôtures, volets et persiennes.
  - Canalisations et raccords d'arrivée / évacuation d'eau PVC.
  - Gouttières et descentes - Accessoires en PVC.
- Les déchets de type PVC issues du monde du revêtement:
  - Nez de marche PVC.
  - Panneaux de protection PVC.
  - Accessoires profilés (plinthes et systèmes de plinthes, cornières, barres de seuil, ...).
  - Pare-chocs PVC.
- Lames de rideaux piscines
- Panneaux et plaques transparents ou translucides (ex Plexiglas®)



ecomaison

Profilés, encadrements



Porte sans vitre



Persienne



Goulottes



Lambris



Portails



Canalisations et raccords



Clôture



Consignes de tri et gestion des bennes Ecomaison

| 19/09/2024 29

# Plastique MULTIREP – À déposer dans la benne PLASTIQUE

## Zoom sur le plastique de construction



## Plastiques

### RIGIDES OU SOUPLES

### Acceptés



#### La famille des PVC souples :

- Sol :
  - Revêtements de sol PVC: dalles, lames, lés – avec ou sans reste de colle et ragréage.
  - Systèmes douches PVC (complexe sol et mur): lés – avec ou sans reste de colle et ragréage.
- Toiture :
  - Membranes d'étanchéité toiture PVC et FPO: sans reste de colle et d'isolants.
- Piscines :
  - Liner PVC, membranes armées PVC: sans reste de colle et d'isolants.

#### La famille des polyoléfines (PE, PP, PB, PERT, PE-X, multicouches, ...), déchets de pose ou de dépose :

- Tubes, raccords et/ou leurs gaines (de différentes couleurs selon leurs applications) utilisés dans des applications de branchement d'eau potable et de chauffage, gaz et assainissement.
- Plinthes, gaines techniques de logement - cuves et réservoirs n'ayant pas contenu de liquides dangereux.

Dalles et lames PVC



Membrane en PVC



Liner piscine en PVC



Tubes, raccords, gaines en PVC et PER



Consignes de tri et gestion des bennes Ecomaison | 19/09/2024 30



ecomaison

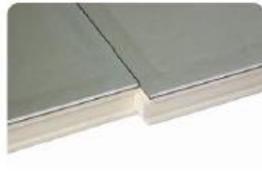


# Plastique MULTIREP – À ne pas déposer dans la benne PLASTIQUE

Bardage extérieur en HPL



Panneaux et mousses PU



Isolants en PSE et XPS



Revêtement de sol lino, moquette



Revêtement de sol en caoutchouc



Membrane d'étanchéité  
EPDM et PIB



## Interdits

- Planchers techniques et bardages extérieurs en HPL.
- Panneau exclusivement PU (hors panneaux sandwichs à parement métallique) et mousses PU.
- Isolants en PSE et XPS.
- Revêtements de sol PVC multi-matériaux (ex. PVC sur bois), linoléum, moquettes,...
- Textiles, revêtements de sol caoutchouc, systèmes sols sportifs PVC, sols durs (époxy, PU, ...).
- Membranes d'étanchéité EPDM et PIB.
- Plafonds tendus, revêtements et panneaux acoustiques pour plafond.
- Revêtements de mur ou de cloisons, panneau mural acoustique.



# Plastiques MULTIREP – À ne pas déposer dans la benne PLASTIQUE

Tapis d'entrée techniques



Toiles enduites, nappes



Toiles et fibre de verre



Bandes d'étanchéité



Emballages



## Interdits (suite)



- Divers : tapis d'entrée techniques, toiles enduites, toile et fibre de verre, sous-couches, films, écrans, filtres, accessoires en d'autres matières que PVC, joints, bandes d'étanchéité.

## Indésirables\*

- Présence de colles, ragréage et isolants (sauf revêtement de sol et système douches PVC).
- Colliers et inserts métalliques.
- Emballages.

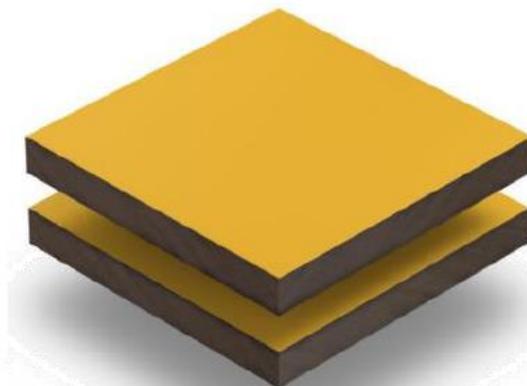
\* Accepté en quantité négligeable



## Plastique MULTIREP – Principales familles PMCB refusées



- Cuves à fioul et réservoirs ayant contenu des déchets dangereux (ex. fioul)
- Lames de terrasses et autres produits en composite
- Laminé haute pression (HPL)
- Receveurs de douche et baignoires en fibre de verre
- Produits complexes en plastique + autre matériau





## Plastique MULTIREP – Principales familles PMCB **refusées**



- Polystyrène ou Polyuréthane d'isolation extérieure
- Revêtements de sols non-PVC (ex. moquettes)





# Bois MULTIREP – À déposer dans la benne BOIS

## Zoom sur le bois de construction

### Bois

#### FLUX DE PRODUITS & MATÉRIAUX COMPOSÉS DE BOIS

### Acceptés



Les déchets suivants sont considérés comme relevant du flux Bois :

- Menuiserie bois intérieure et extérieure (sans vitrage et/ou dentelle de verre), chutes de menuiserie sur chantier, portes sans vitrage, parquets, plinthes, volets, cloisons bois...
- Charpentes, chevrons, poutres, traverses, solives, bastaing, plancher...
- Coffrages décoratifs.
- Palissades, bois extérieur pour terrasse.

#### Composition :

- Bois massif, contreplaqués, panneaux de particules, lamellé collé, panneaux type OSB, panneaux de fibres (Isorel, MDF), bois stratifié, bois autoclavés.
- Les bois traités « non dangereux » (peinture, vernis ou lasures, ...), les bois recouverts de papier peint et les bois avec inserts métalliques sont acceptés.

Charpentes, poutres



Portes



Volets



Bois autoclavés



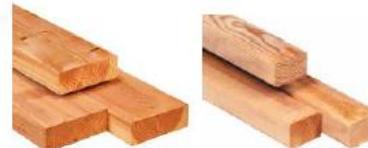
Plinthes, parquet



Palissades



Solives, bastaing, chevrons





# Bois MULTIREP – À ne pas déposer dans la benne BOIS

Bois créosoté = traité à la créosote



Peinture au plomb = T-Venant

*Difficile à savoir, l'usager peut vous en informer lors du dépôt*

Palettes



Cagettes



Bois alvéolaire



Bois de coffrage, étaielements souillés



Liège



Filière ABJ

Osier



Bambou



## Interdits

- Bois créosoté (poteaux, traverses)
- Éléments avec peinture au plomb

## Indésirables \*

- Palettes, bois de coffrage, étaielement
- Déchets de production
- Déchets verts, paille, osier, liège, bambou
- Bois contaminés (mérule, ...), bois pourris, échauffés, bois alvéolaire (à mettre dans la benne résiduelle)
- ...

\* Accepté en quantité négligeable

**oca** BÂTIMENT **PLÂTRES**



- CARREAUX DE PLÂTRE SANS ISOLANT OU REVÊTEMENT MURAL
- PLAQUES DE PLÂTRE SANS ISOLANT OU REVÊTEMENT MURAL
- DALLES DE PLAFOND EN PLÂTRE SANS ISOLANT

**INTERDIT**

- Déchet inerte de tout type comprenant le béton cellulaire
- Sacs et seaux d'enduits
- Colles à base de plâtre (emballage)

**PLÂTRES**

**MA 2<sup>ÈME</sup> VIE**

- Le gypse est séparé des indésirables pour fabriquer de nouvelles plaques. Comme la bouteille en verre, le plâtre se recycle à l'infini.

## Plâtre

### FLUX DE PLÂTRE DE QUALITÉ 2 (FLUX PROPRES ET SECS)

#### Acceptés



Les déchets suivants sont considérés comme relevant du flux Plâtre Qualité 2 :

- Plaques de plâtre sans isolant, constituées d'une âme de plâtre enrobée d'une feuille de carton.
- Dalles de plafond en plâtre.
- Carreaux de plâtre.
- Cloisons alvéolaires.
- Produits moulés en plâtre non fibrés, tels que corniches, plinthes ou rosaces, par exemple, incluant, éventuellement, des parements cartonnés.

Le flux Plâtre Qualité 2 peut comporter exclusivement des revêtements de type papiers peints constitués de papier, peinture.

**Exclus du flux Plâtre Qualité 2 :** complexes de doublage d'isolation thermique / acoustique constitués d'une ou deux plaques de plâtre associées à un isolant, en général du polystyrène expansé ou des laines minérales ou mousse polyuréthane.

#### Interdits



- Déchets dangereux.
- Déchets inertes de tout type y compris béton cellulaire.
- Mélanges paille/plâtre, staff, stuc.
- Sacs/seaux d'enduits et colles à base de plâtre.
- Briques plâtrières ou plâtrées.
- Plaques ciment, bois/ciment.
- Plaques gypse cellulose.
- Rails, montants métalliques.
- Bois, plastique, moquette.
- Plaques superhydrofuges pour locaux très humides.
- Revêtements rapportés de type faïence, pare-vapeur, vinyle, toile de verre, voile de verre ou à base de fibre de verre, tissu.

Le flux Menuiseries Vitrées est composé de structures type menuiseries avec vitrage :

- Encadrement bois, aluminium, acier ou PVC
- Fenêtres, vasistas, portes-fenêtres, portes intérieures et extérieurs vitrées, baies vitrées, véranda, pergola et cloisons vitrées
- Les dormant sont intégrés dans ce flux lorsque non séparés de la fenêtre

Ces éléments doivent comporter un vitrage et être présentés intègres et sécurisés

- Le caractère « intègre et sécurisé » est apprécié par la possibilité de manipulation de l'élément sans risque pour les opérateurs (coupure, chutes de verre, ...)
- En cas d'absence de vitrage, éléments à mettre dans le flux menuiseries vitrées ou dans la benne matériau (métaux, bois, plastiques) selon composition

L'ensemble des qualités de verre est accepté (verre armé, verre vitro-céramique, verre fumé, miroir, ...). Leur séparation sera réalisée sur les centres de démantèlement.



## Interdits

- Déchets dangereux (peinture au plomb, joints amiantés)
- Verre photovoltaïque

## Indésirables \*

- Infusibles (céramique, faïence, cailloux, porcelaine, ...)
- Carton, papier d'emballages, ...

# CONSIGNES DE TRI DES MENUISERIES VITRÉES

**MENUISERIES  
VITRÉES**

- MENUISERIES VITRÉES BOIS
- MENUISERIES VITRÉES PVC
- MENUISERIES VITRÉES ALUMINIUM

**INTERDIT**

- Menuiseries contenant de l'amiante
- Menuiseries bois avec de la peinture au plomb
- Menuiseries vitrées dont le verre est cassé

MENUISERIES  
VITRÉES

**MA 2<sup>ème</sup> VIE**

- Bois : panneaux de particules ou valorisation énergétique
- Métal : fondries
- PVC : nouveaux montants profilés
- Verre : nouvelles vitres

<b>MENUISERIES VITRÉES</b>	Menuiseries avec <b>vitrage intègre et sécurisé</b> :	• <b>Paroi vitrée non intègre</b> (vitrage cassé) • <b>Déchets dangereux</b> (peinture au plomb, joints amiantés) • <b>Verre photovoltaïque</b> • <b>Tout autre déchet même en quantité limitée.</b>	• <b>Valorisation matière</b> (après démantèlement des matériaux constitutifs) dans la fabrication de nouveaux produits ou énergétique (bois).
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement bois, aluminium, acier ou PVC</li> <li>• Fenêtres, vasistas, portes-fenêtres, portes intérieures et extérieurs vitrés, baies vitrées, véranda, pergola et cloisons vitrées</li> <li>• Dormants acceptés si non séparés de la fenêtre</li> </ul>		

# CONSIGNES DE TRI DES MENUISERIES VITRÉES

## COLLECTE INTÈGRE ET SÉCURISÉE

**Menuiseries intègres** : menuiseries dans lesquelles le vitrage et la menuiserie restent solidaires, la partie vitrée ne doit pas se casser en morceaux et tomber hors de la menuiserie lors de la manipulation.

Les menuiseries intègres sont **sécurisées** car elles ne présentent pas de morceaux blessants. Elles doivent ensuite être déposées dans des contenants adaptés pour éviter la chute des menuiseries pendant le transport (sangles, films etc.)

**Les menuiseries avec verre fêlé** sont conformes à une collecte intègre si la fêlure du verre permet toujours de manipuler la menuiserie sans que le verre ne se désolidarise du reste de la menuiserie.



## RANGEMENT ADAPTÉ

**Rangement adapté** des menuiseries dans les contenants, selon leur type (chevalets, bennes etc.)



# CONSIGNES DE TRI DES LAINES MINÉRALES

**LAINES DE  
VERRE**

- LAINES DE VERRE EN PANNEAU, EN ROULEAU, AVEC SURFAÇAGE (VOILE POLYESTER, KRAFT / BITUME)
- LAINES DE VERRE ANCIENNES
- LAINES DE VERRE NOIRE SÈCHE OU PEU HUMIDE
- DALLES DE PLAFOND EN LAINES DE VERRE AVEC SURFAÇAGE

**INTERDIT**

- Laines de roche
- Métaux (feuille d'aluminium)
- Céramique, bois
- Laines de verre mouillée

⊘

**MA 2<sup>ÈME</sup> VIE**

-La laine de verre est préparée sous forme de calcin pour redevenir de la laine de verre

♻️

LAINES DE  
VERRE

QR

## FLUX DE LAINES DE VERRE

### Acceptés ✔️

- Les flux laines de verre et laines de roche ne doivent pas être mélangés.
- Le flux laine de verre est composé de l'ensemble des déchets PMCB suivants :
- Laine de verre dépourvue d'autres types de déchets tels que :
    - Déchets dangereux, amiante, hydrocarbures
    - Autre laine minérale non-laine de verre
    - Revêtement aluminium, membrane d'étanchéité,
    - Bois, plastiques, métaux, plâtre
    - Inertes: céramique, béton, tuile, ...
  - Les laines à souffler ainsi que les laines avec revêtements en kraft sont acceptées.
  - Laine de verre dépourvue d'humidité (déchets secs ou très légèrement humides).

### Interdits ❌

- Flux de laines de verre et flux de laines de roche en mélange.
- Flux de laine de verre à plus de 10% d'humidité.

LAINES DE ROCHE

- LAINE DE ROCHE EN PANNEAU, EN ROULEAU, AVEC SURFAÇAGE (VOILE POLYESTER, KRAFT / BITUME)
- LAINE DE ROCHE ANCIENNE SÈCHE OU PEU HUMIDE
- DALLES DE PLAFOND EN LAINE DE ROCHE AVEC SURFAÇAGE

INTERDIT

- Laine de verre
- Métaux (feuille d'aluminium)
- Céramique, bois
- Laine de roche mouillée

LAINES DE ROCHE

MA 2<sup>ÈME</sup> VIE

-La laine de roche est recyclée en nouveaux panneaux et rouleaux de laine de roche

## FLUX DE LAINES DE ROCHE

### Acceptés



Le flux Laine de Roche est composé de l'ensemble des déchets PMCB suivants :

- Laine de roche dépourvue d'autres types de déchets tels que :
  - Déchets dangereux, amiante, hydrocarbures
  - Autre laine minérale non-laine de roche
  - Revêtements aluminium et bitume
  - Bois, plâtre, plastiques, métaux, inertes...
- Les laines à souffler ainsi que les laines avec revêtements en kraft sont acceptées.
- Laine de roche dépourvue d'humidité (déchets secs ou légèrement humides).

Ce produit d'isolation thermique et acoustique se reconnaît par sa couleur grise / verdâtre et par son toucher plus abrasif.

### Interdits



- Flux de laines de verre et flux de laines de roche en mélange.
- Flux de laine de roche à plus de 10% d'humidité.